



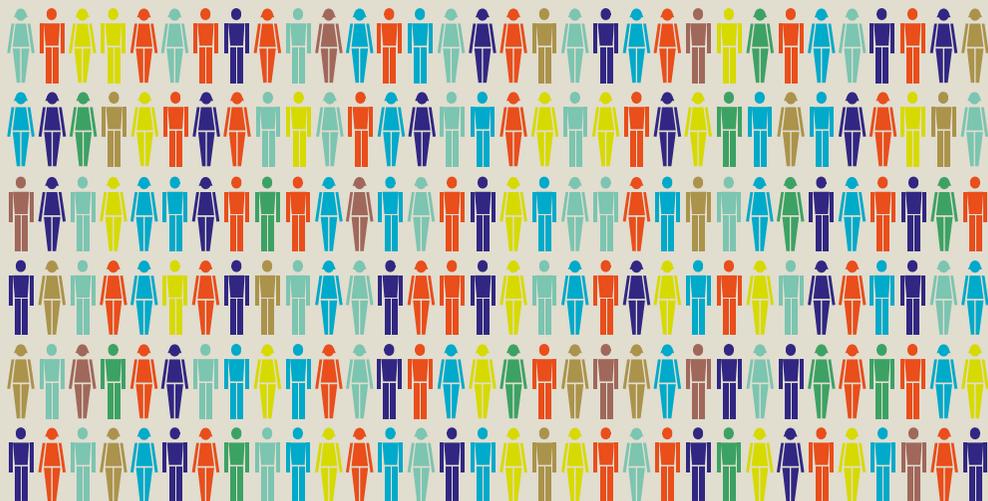
CHIFFRES-CLÉS - ÉDITION 2016

# VERS L'ÉGALITÉ RÉELLE

## ENTRE LES FEMMES

## ET LES HOMMES

L'ESSENTIEL





**Laurence Rossignol**

Ministre de la Famille,  
de l'Enfance et  
des Droits des femmes

---

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur constitutive de notre République, elle est un principe essentiel qui doit guider notre société.

Depuis 2012, le Gouvernement est pleinement mobilisé sur un objectif : dépasser l'égalité formelle et atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La loi pour l'égalité réelle du 4 août 2014 a mis en place des mesures concrètes, des leviers d'action pour lutter contre les inégalités où qu'elles se trouvent : du travail à la sphère familiale, de la culture et des sports jusque dans l'espace public.

Aujourd'hui, cet objectif anime l'ensemble des politiques publiques menées par le Gouvernement. Dans le cadre du Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes, tous les ministères sont engagés pour lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes, faire disparaître les stéréotypes sexistes, et promouvoir la parité et l'égalité professionnelle.

Les *Chiffres-clés 2016 vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes* dressent un état des lieux des avancées réalisées et du chemin qu'il nous reste à parcourir.

Ces chiffres-clés constituent une information essentielle pour nourrir le débat démocratique et l'action collective. J'invite donc chaque citoyen-ne, chaque acteur-trice, chaque décideur-se, à se saisir de ces chiffres qui nous donnent les clés pour construire une société plus juste et plus solidaire.

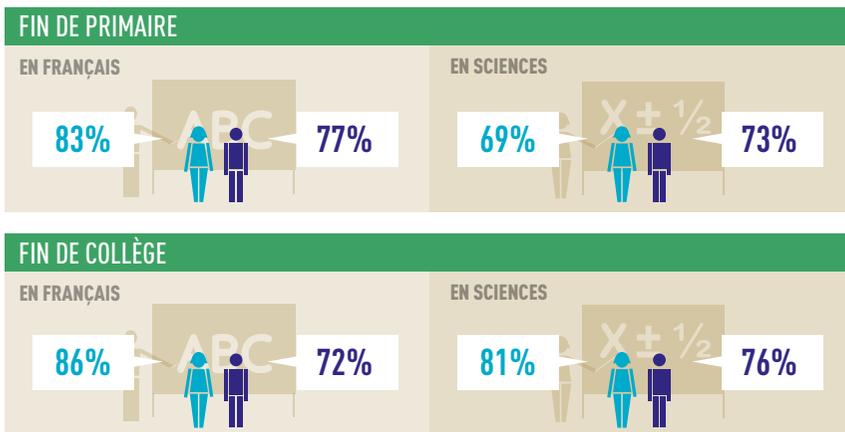
De nombreux partenaires collaborent avec le ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des femmes à la publication de ces données : qu'ils en soient remerciés.

*Laurence Rossignol.*

# 1. ÉDUCATION ET FORMATION INITIALE

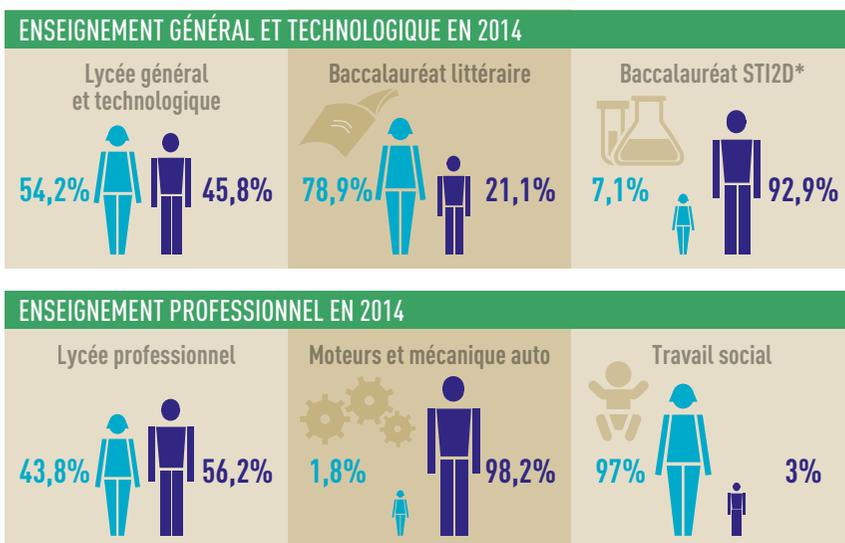
## 1.1 AVANTAGE AUX FILLES EN FRANÇAIS ET EN SCIENCES

Proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences de base selon le sexe en fin de primaire et en fin de collège en 2013



Champ: France métropolitaine + Dom. Enseignement public et privé sous contrat, MENESR.  
Source: MENESR-DEPP, évaluation des compétences en fin d'école et de collège, 2013.

## 1.2 LA MIXITÉ RAREMENT ATTEINTE AU LYCÉE

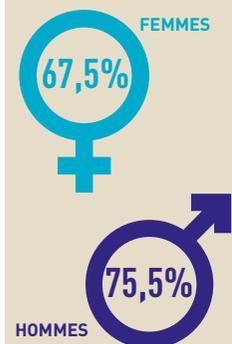


\* Baccalauréat sciences et technologies de l'industrie et du développement durable.  
Champ: France métropolitaine + Dom avec Mayotte. Ensemble des établissements scolaires, élèves de terminales.  
Source: MENESR-DEPP, 2014.

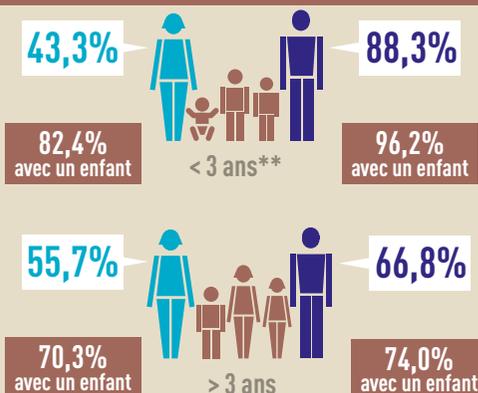
## 2. EMPLOI ET PRÉCARITÉ

### 2.1 À PARTIR DU TROISIÈME ENFANT, L'ACTIVITÉ BAISSÉ, PRINCIPALEMENT POUR LES FEMMES

TAUX D'ACTIVITÉ\*  
DES 15-64 ANS EN 2014



AVEC TROIS ENFANTS



\* Taux d'activité : comprend les actifs en emploi et ceux et celles en recherche d'emploi.

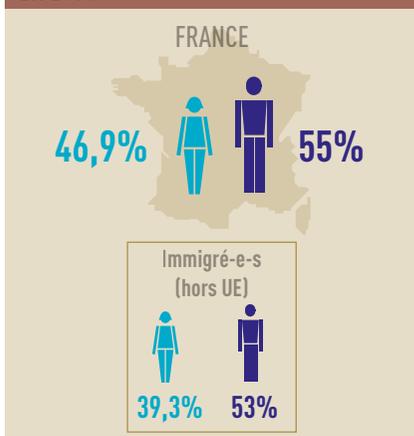
\*\* Avec trois enfants ou plus dont au moins un de moins de 3 ans.

Champ : France métropolitaine.

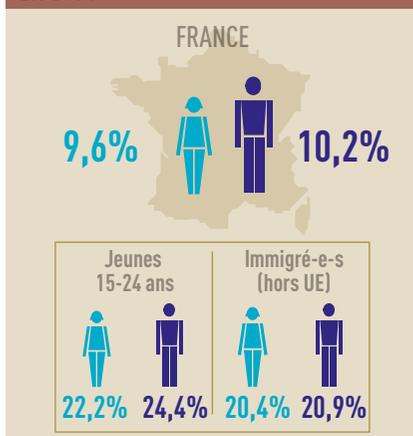
Source : Insee enquête Emploi 2014.

### 2.2 UN TAUX D'EMPLOI PLUS FAIBLE POUR LES FEMMES, EN PARTICULIER POUR LES IMMIGRÉES

TAUX D'EMPLOI\* DES 15 ANS ET PLUS  
EN 2014



TAUX DE CHÔMAGE DES 15 ANS ET PLUS  
EN 2014



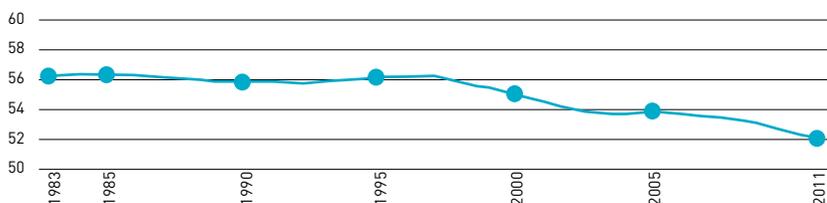
\* Taux d'emploi : désigne le nombre d'actifs occupés (individus ayant un emploi, hors individus au chômage) par rapport au nombre total d'individus.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee enquête Emploi 2014.

## 2.3 UNE SURREPRÉSENTATION DES FEMMES DANS CERTAINS MÉTIERS

### ÉVOLUTION DE L'INDICE DE SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE\* ENTRE 1983 ET 2011



### LES TROIS MÉTIERS CONTRIBUTANT LE PLUS À L'INDICE DE SÉGRÉGATION PROFESSIONNELLE EN 2011

AIDÉS À DOMICILE ET AIDES MÉNAGÈRES, ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S



SECRÉTAIRES



OUVRIER-E-S QUALIFIÉ-E-S DU GROS ŒUVRE DU BÂTIMENT



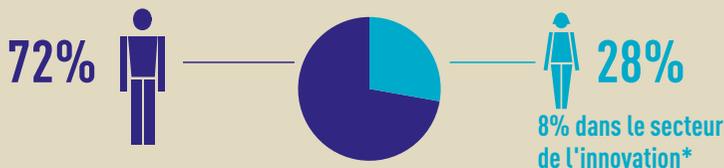
\* Indice de ségrégation professionnelle : mesure de la distribution des hommes et des femmes dans les différents métiers.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2014 et retraitement Dares.

## 2.4 UNE PART ENCORE TROP FAIBLE DE FEMMES DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

### CRÉATION D'ENTREPRISE PAR SEXE EN 2010



\* OSEO, 10 ans de création d'entreprises innovantes en France, 2011.

Champ : France, entreprises créées dans le secteur marchand non agricole, hors auto-entreprises.

Source : Insee, enquête SINE 2010.

## 2.5 LES JEUNES FEMMES PLUS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

### Taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté\* selon l'âge et le sexe en 2013

PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Ensemble de la population  
14%

14,3%



13,6%

JEUNES (18-29 ANS)

20%



13,7%

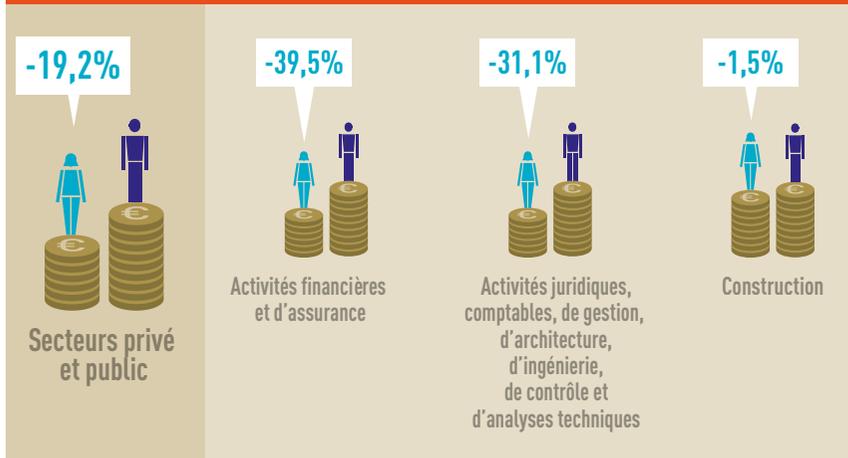
\* Seuil à 60 % de la médiane.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. / Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013.

### 3. INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES

#### 3.1 UN ÉCART DE SALAIRE IMPORTANT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

##### ÉCARTS DE SALAIRES\* NETS MENSUELS PRIVÉ ET PUBLIC PAR SEXE ET PAR SECTEUR EN 2012

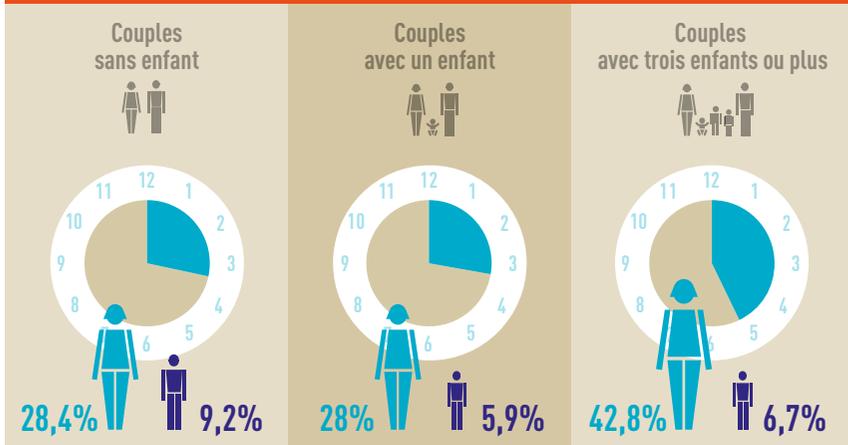


\* Salaires recalculés pour un équivalent temps plein.

Champ : France entière. / Source : Insee, Dads, SIASP, DGAFF 2012, calculs Dares.

#### 3.2 LE NOMBRE D'ENFANTS FAIT AUGMENTER LE TEMPS PARTIEL CHEZ LES FEMMES

##### TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE EN 2014



Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi 2014.

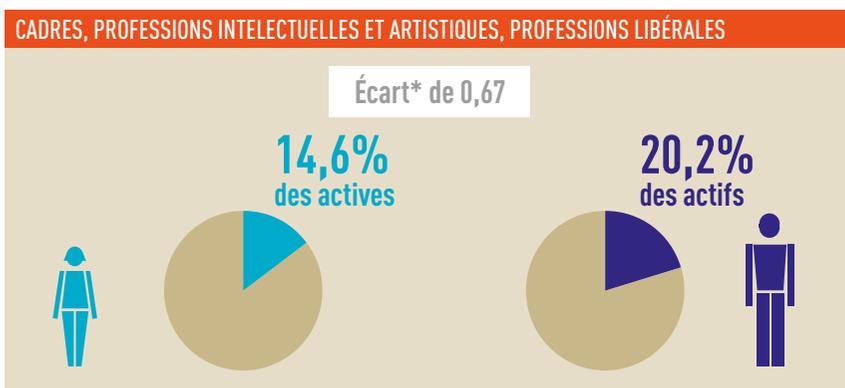
### 3.3 DES RETRAITES PLUS FAIBLES POUR LES FRANÇAISES



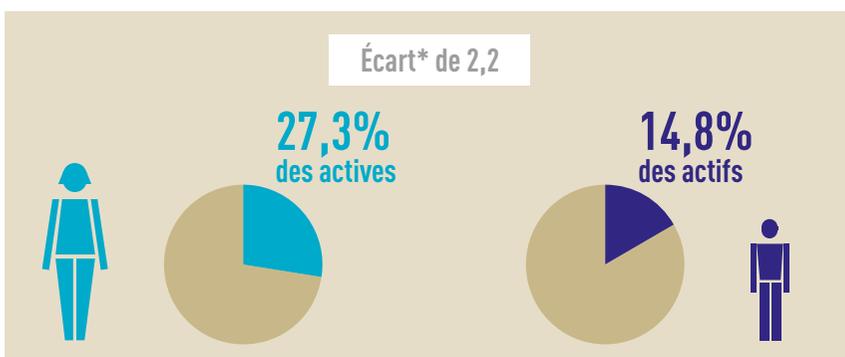
Champ : secteurs public et privé.

Source : D'Addio, « The gender pension gap in OECD countries: socio-economic factors, pension systems design and rules that matter », à paraître.

### 3.4 UNE CHANCE MOINDRE POUR LES FEMMES D'ÊTRE CADRES



**ET UNE PROBABILITÉ PLUS IMPORTANTE D'EXERCER UN EMPLOI NON QUALIFIÉ**



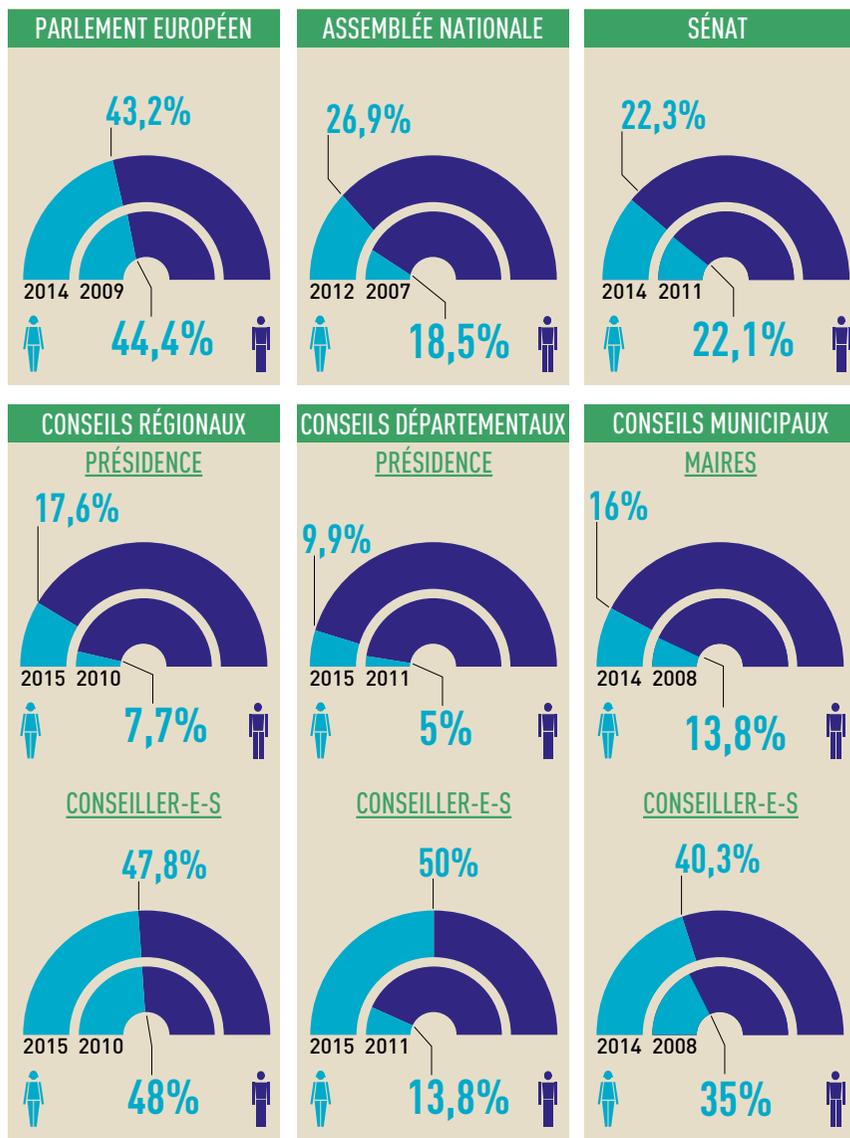
\* Écart mesuré par le rapport de *odds ratio*, c'est-à-dire la probabilité pour un actif occupé d'exercer une profession supérieure ou non qualifiée plutôt qu'un autre emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant).  
Source : Insee, enquête Emploi 2013, et retraitements Dares (2014).

## 4. PARITÉ ET ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS

### 4.1 LES ASSEMBLÉES SE FÉMINISENT, PAS LES PRÉSIDENCES

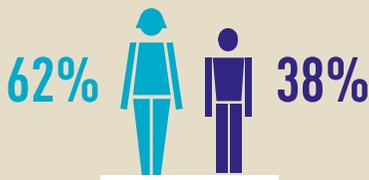
Part des femmes parmi les élus des principales assemblées politiques et comparaison avant/après les lois de parité



Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *Parité en politique : entre progrès et stagnations*, 2015 ; ministère de l'Intérieur, 2015.

## 4.2 LE PLAFOND DE VERRE\* DANS LA FONCTION PUBLIQUE

### PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS DES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES



### FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT



### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



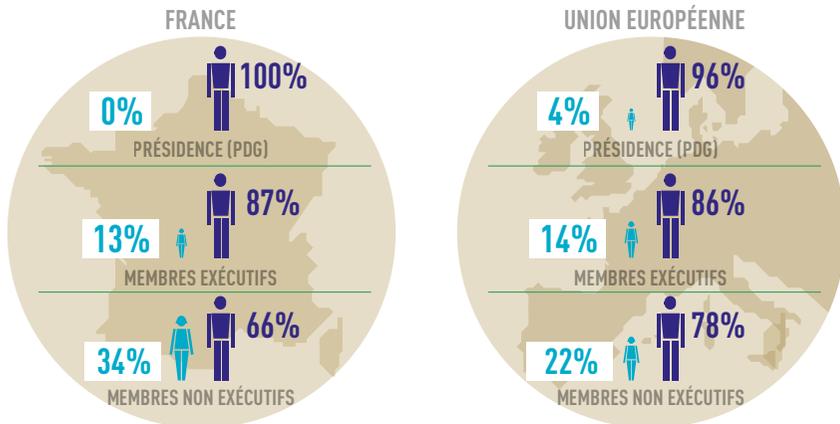
### FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE



\* Plafond de verre : désigne les obstacles visibles et invisibles qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités.  
 Champ : emplois principaux, hors bénéficiaires de contrats aidés.  
 Source : SIASP, Insee, traitement DGAFP 2013.

## 4.3 LE PLAFOND DE VERRE DANS LES ENTREPRISES EN FRANCE ET EN EUROPE

Part des femmes parmi les conseils d'administration et comités de surveillance des sociétés cotées en bourse selon leur fonction, en 2015

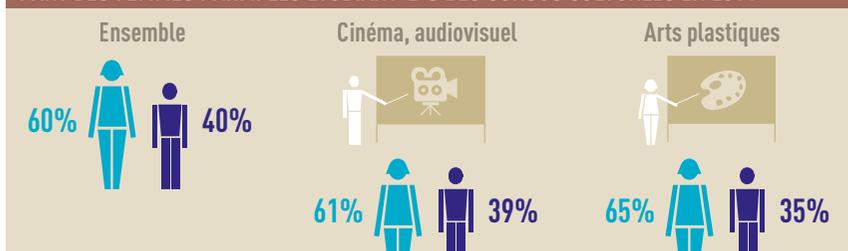


Champ : 37 entreprises françaises cotées en bourses en 2015. / Source : Commission européenne, 2015.

## 5. CULTURE, MÉDIAS ET SPORTS

### 5.1 LES FEMMES MAJORITAIRES DANS LES CURSUS CULTURELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### PART DES FEMMES PARI MI LES ÉTUDIANT-E-S DES CURSUS CULTURELS EN 2014



Source : ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes, 2015.

### 5.2 DES LAURÉATS MAJORITAIREMENT MASCULINS

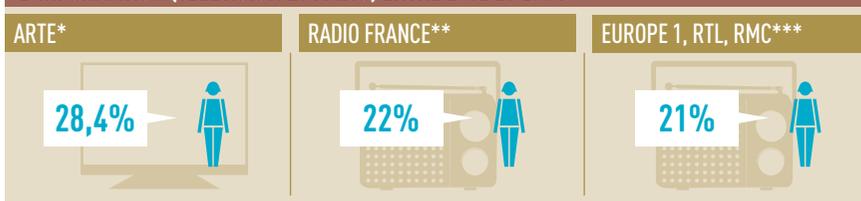
#### PART DES FEMMES PARI MI LES LAURÉAT-E-S DES GRANDS PRIX CULTURELS ENTRE 2010 ET 2015



\* Prix Goncourt, prix Goncourt des lycéens, prix Renaudot, prix Femina, prix Décembre, prix Interallié, prix du roman Fnac, prix des Libraires, prix Médicis, prix du livre Inter, Grand prix RTL-Lire, Grand prix des lectrices de *Elle*, prix Maison de la Presse.  
Source : ministère de la Culture et de la Communication, Secrétariat général, département des études, de la prospective et des statistiques, 2015.

### 5.3 LES FEMMES SOUS-REPRÉSENTÉES DANS LES ÉMISSIONS D'INFORMATION

#### PART DES FEMMES PARI MI LES EXPERT-E-S/INVITÉ-E-S DE CERTAINES ÉMISSIONS D'INFORMATION (TÉLÉVISION ET RADIO) ENTRE 2012 ET 2014



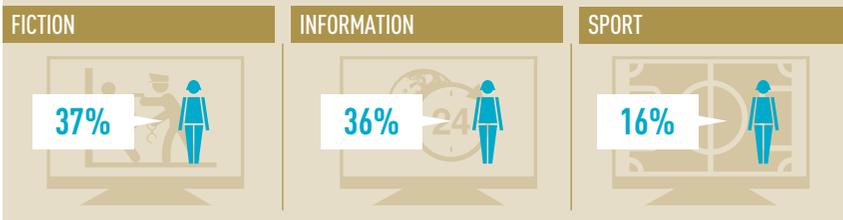
\* Ensemble des émissions : Arte Journal, Thema, X-enius, Philosophie, 28 minutes, Square, Metropolis, Vox Pop (2014).

\*\* France Inter (Patrick Cohen), France Culture (Marc Voinchet) et France Info (Fabienne Sintès), saison 2012/2013, 1 050 invités.

\*\*\* Europe 1 (Bruce Toussaint, Jean-Pierre Elkabach), RTL (Jean-Michel Apathie), RMC (Jean-Jacques Bourdin), saison 2012/2013, 928 invités.

Source : entreprises de l'audiovisuel public, ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des médias et des industries culturelles.

## PART DES FEMMES À L'ANTENNE PAR PROGRAMME EN 2014



Champ : chaînes gratuites de la TNT et Canal +, programmes d'information de la mi-journée et de la soirée (17h-23h).  
Source : Conseil supérieur de l'audiovisuel, TNS Sofres, 2014.

## 5.4 DE PLUS EN PLUS DE FEMMES PARMIS LES LICENCIÉ-E-S DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Part des licencié-e-s dans les fédérations de sport en 2014-2015

### ENSEMBLE DES FÉDÉRATIONS

15 892 190 licences en 2014



37,3%



62,7%

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

298 879 licences en 2014

80,2%  
de femmes



19,8%



### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

2 018 003 licences en 2014

5,3%  
de femmes



94,7%

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE

80 914 licences en 2014

85,9%  
de femmes



14,1%



### FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

59 256 licences en 2014

5,1%  
de femmes



94,9%

Champ : fédérations agréées hors groupements nationaux.  
Source : ministère des Sports, mission des études, de l'observation et des statistiques, 2015.

## 6. SANTÉ

### 6.1 LES FEMMES VIVENT PLUS LONGTEMPS QUE LES HOMMES

#### ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN 2013

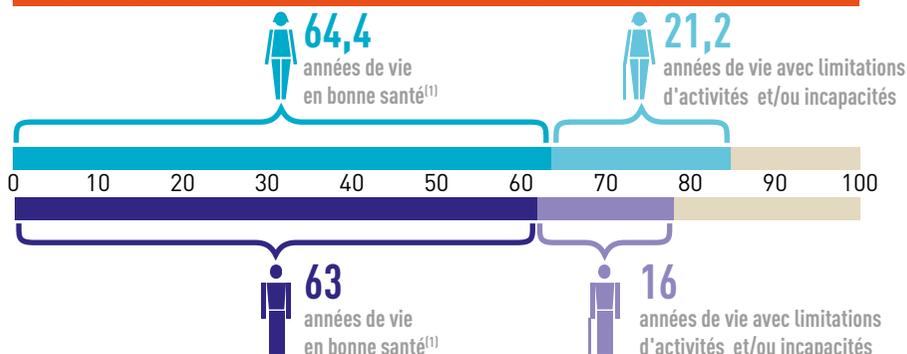
FEMMES



HOMMES



#### ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE EN 2013<sup>(1)</sup>



(1) Espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitations d'activités ou sans incapacités majeures.  
Champ : France entière. / Source : Eurostat, 2013.

### 6.2 LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES EN HAUSSE, PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ CHEZ LES FEMMES

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES HOSPITALISÉES POUR UN INFARCTUS DU MYOCARDE EN FRANCE ENTRE 2002 ET 2008



Champ : France entière. / Source : Institut de veille sanitaire.

### 6.3 DE NOMBREUSES FEMMES ATTEINTES PAR LES CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

#### CANCER DU SEIN EN 2012



48 763 nouveaux cas  
11 886 décès

#### CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN 2012

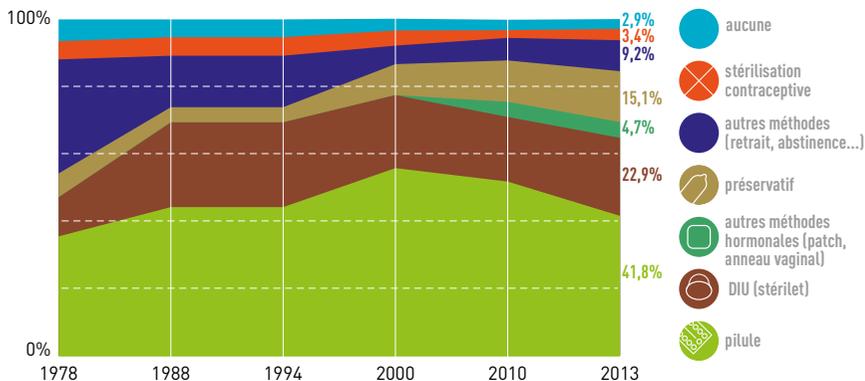


3 028 nouveaux cas  
1 102 décès

Champ : France entière. / Source : Institut national du cancer, *Les cancers en France*, « Les données », janvier 2015.

## 6.4 LA PILULE RESTE MAJORITAIREMENT UTILISÉE, MAIS LES MÉTHODES CONTRACEPTIVES SE DIVERSIFIENT

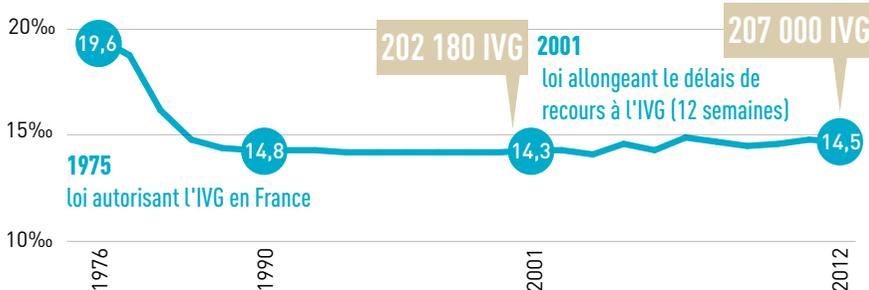
### Méthodes de contraception des femmes de 20 à 44 ans



Champ: France métropolitaine. / Source: enquête mondiale de Fécondité (1978), enquête Régulation des naissances (1988), enquête Situation familiale et emploi (1994), enquête CoCon (2000), enquête Fecond 2010 et 2013.

## 6.5 UN TAUX DE RECOURS À L'IVG STABILISÉ DEPUIS 1990

### TAUX ANNUEL D'IVG POUR 1 000 FEMMES DE 15 À 49 ANS



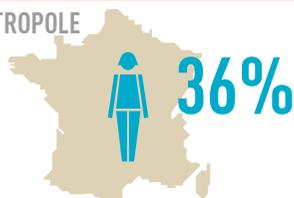
Champ: France métropolitaine.

Source: sur la base des estimations de l'Ined jusqu'en 2001 et de la statistique annuelle d'établissements depuis 2002 pour le nombre total d'IVG et Drees 2012.

## 6.6 UN RECOURS À L'IVG PLUS IMPORTANT DANS LES DOM QU'EN MÉTROPOLE

### FRÉQUENCE DU RECOURS À UNE IVG AU COURS DE LA VIE

MÉTROPOLE



DOM



Source: Drees 2007-2009, estimation Ined 2011; Drees, enquête IVG, 2007

## 7. VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

### 7.1 LES FEMMES, PREMIÈRES VICTIMES DES HOMICIDES AU SEIN DU COUPLE

#### NOMBRE DE DECÈS AU SEIN DU COUPLE, PAR SEXE, ET IMPACT SUR LES ENFANTS EN 2014



**= 267** décès

#### IMPACT DES HOMICIDES CONJUGAUX SUR LES ENFANTS

**19 %**  
des homicides\*  
en France



\* Pourcentage des morts violentes dans le couple par rapport au total des homicides non crapuleux et violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Champ : personnes majeures et mineures, France entière.

Source : ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes, Direction générale de la Police nationale, traitement de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), 2010-2014.

### 7.2 LES FEMMES, PLUS SOUVENT VICTIMES DE VIOLENCE

#### FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES PHYSIQUES ET/OU SEXUELLES DE LA PART DU CONJOINT OU EX-CONJOINT SUR UNE ANNÉE



#### FEMMES VICTIMES DE VIOL\* OU TENTATIVE DE VIOL SUR UNE ANNÉE



\* Tous auteurs confondus. \*\* Taux de plaintes non significatif.

Champ : personnes âgées de 18 à 75 ans vivant en ménage ordinaire en Métropole.

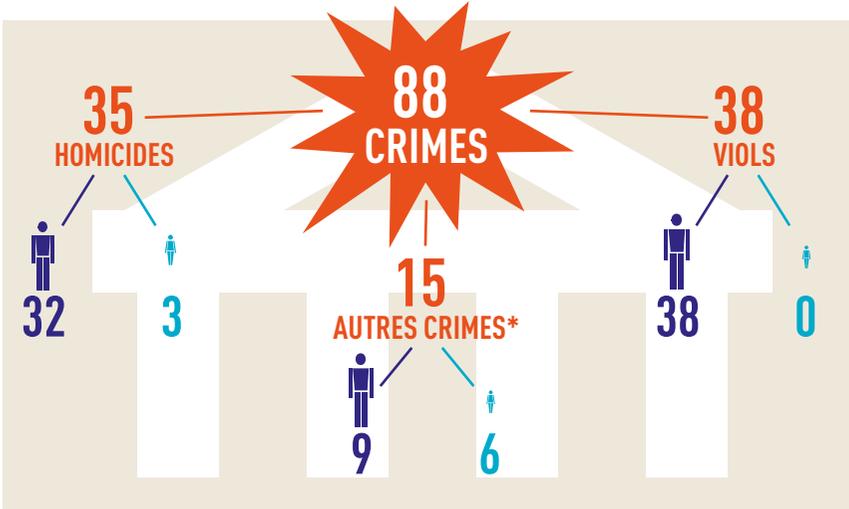
Source : enquête Cadre de vie et sécurité (Insee-ONDRP-SSMSI) CVS 2010 à 2015.

## 7.3 LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SANCTIONNÉES

### CONDAMNATIONS POUR CRIMES AU SEIN DU COUPLE PRONONCÉES EN 2014

**90%** de condamnés (79 hommes)

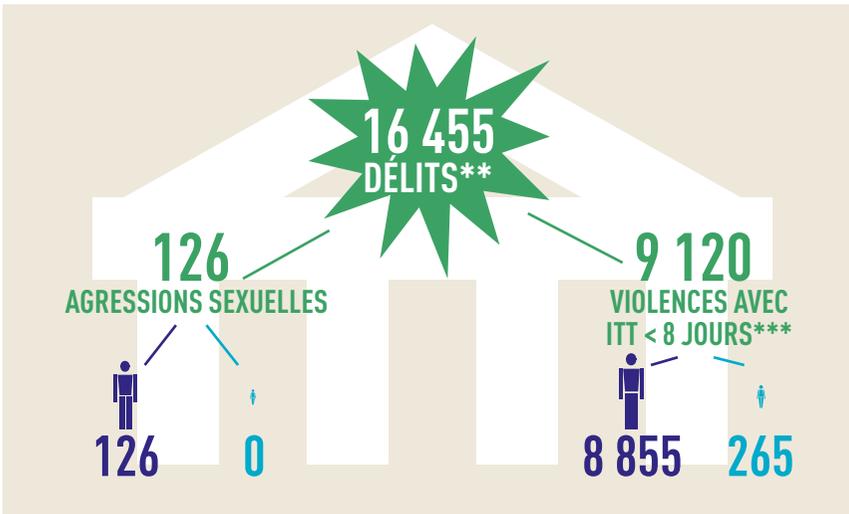
**10%** de condamnées (9 femmes)



### CONDAMNATIONS POUR DÉLITS AU SEIN DU COUPLE PRONONCÉES EN 2014

**97%** de condamnés (15 903 hommes)

**3%** de condamnées (552 femmes)



\* Regroupe les violences et administrations de substances nuisibles ayant entraîné la mort ou une infirmité permanente, les tortures et actes de barbarie.

\*\* Agression sexuelle, violences avec ou sans incapacité temporaire de travail (ITT), menaces de mort, harcèlement et autres menaces.

\*\*\* Violences et administrations de substances nuisibles, volontaires ou habituelles.

Source : ministère de la Justice - SDSE - Exploitation du casier judiciaire national - Données provisoires 2014.

## SOMMAIRE

- >> 1. Éducation et formation initiale
- >> 2. Emploi et précarité
- >> 3. Inégalités professionnelles
- >> 4. Parité et accès aux responsabilités
- >> 5. Culture, médias et sports
- >> 6. Santé
- >> 7. Violences faites aux femmes

---

Cet ouvrage a été réalisé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) avec le concours des chargé-e-s de missions du SDFE, de l'Insee et des services statistiques ministériels qui ont mis leurs données à disposition.

**Directeur de publication:** Jean-Philippe Vinquant, Directeur général de la cohésion sociale, Délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes -  
**Rédaction et coordination:** Charlotte Groppo (SDFE) - **Responsable d'édition:** Anne-Laure Génin (Dicom)

Nos remerciements s'adressent à l'ensemble des contributrices et contributeurs et en particulier à : Commission européenne (Fatima Ribeiro) ; ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Mireille Dubois et Gilles Fournier) ; ministère de la Justice (Jocelyne Mauguin) ; ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique - Insee (Chantal Brutel, Carine Burricand et Thomas Morin) ; ministère de l'Intérieur (Yannick Calvet et Thierry Dossinger) ; ministère des Affaires sociales et de la Santé - Drees (Sébastien Grobon et Annick Vilain) ; ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelles et du Dialogue social (Selma Mahfouz) ; ministère de la Culture et de la Communication (Yves Jauneau) ; ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Cédric Chaumond et Muriel Faure) ; ministère de la Fonction publique (Valérie Plomb) ; Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (Caroline Ressot et Romain Sabathier) ; MIPROF (Sophie Simon) ; Inserm (Nathalie Bajos et Mireille Le Guen) ; INHESJ-ONDRP (Christophe Soullez).

---

Votre avis nous intéresse. Faites-nous part de vos remarques et suggestions sur cette brochure en écrivant à : [dgcs-sdfe-b1@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-b1@social.gouv.fr)

Abonnez-vous à la synthèse d'actualité du SDFE, en envoyant vos coordonnées à : [dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr](mailto:dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr)